

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN ET LE DEPANNAGE DES GROUPES VMC SANITAIRES

APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHE DE SERVICE

Section I – L'Acheteur

Nom et adresse : OPH Angers Loire habitat - Monsieur le Directeur général - 4 rue de la Rame - CS 70109 - 49101 Angers Cedex 02 – Tél : 02.41.23.57.57.

Type de pouvoir et activité principale :

Autres acheteurs.

Logement et équipements collectifs.

Renseignements d'ordre administratif et/ou technique : Sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com

Modalité de retrait du dossier de consultation et de dépôt des offres :

Sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com

Section II - Objet du marché

Type de marché : Service

Objet du marché : Accord cadre à bons de Commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC sanitaires.

Descriptions des Prestations : Accord cadre à bons de Commande pour l'entretien et le dépannage des groupes VMC sanitaires sur le parc Angers Loire ainsi que ses immeubles en copropriétés et gérés par Althi Syndic.

Informations sur le marché :

Il s'agit d'un marché lancé en procédure formalisée soumis aux articles L.2124-2 et R2124-2, R 2161-2 à R2161.5, R 2162-1 à 2162- 6 du Code de la commande publique.

Nomenclature CPV 50710000

Le marché est-il couvert par l'Accord sur les Marchés Publics :

NON

☐

OUI

☒

Renseignements relatifs aux lots :

L'accord cadre n'est pas alloti.

Accord cadre à bons de commande mono attributaire.

Section III - Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique

Règlement des comptes selon les modalités et conditions du CCAG fournitures et services.
Païement à 30 jours par virement administratif.

Pièces de la candidature :

Pour présenter leur candidature, les candidats présentent :

- soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat).
- soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Documents à fournir au stade de l'attribution :

- Pièces prévues aux articles D 8222 5 1^{er} du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- Les attestations prévues aux articles L.1221-10, L.3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail
- Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail
- L'assurance responsabilité civile.

Section IV - Procédure

Procédure de passation du marché : Appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 et L2124-2 du code de la commande publique.

Critères d'attribution des offres :

Prix : 55%

Valeur technique : 45%

Date limite de réception des offres : **Lundi 7 septembre 2026 à 12h00**

Section V - Procédures de recours

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et tout tiers lésés dans ses intérêts, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal administratif de Nantes
6 allée de l'île Gloriette CS 24111
44041 NANTES CEDEX
Tél : 02 40 99 46 00
Télécopie : 02 40 99 46 58
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr
Adresse internet (U.R.L) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Section VI - Renseignements complémentaires

Prix Unitaires.

Durée de l'accord cadre : 4 ans.

Variante libres : Autorisées.

Durée de validité des offres : 120 jours.

Date d'envoi à la publication : Mercredi 29 Juillet 2026